

Étude linguistique d'*Ysaÿe le Triste*, roman arthurien tardif du XVe siècle: une nouvelle approche du Moyen Français

Daniéla Pantcheva Capin

Université Michel de Montaigne-Bordeaux-III (France)

Les ouvrages de linguistique historique présentent l'ancien français comme connaissant une situation stable, le moyen français comme une époque de mouvance, une époque transitoire. Cependant, la majorité des linguistes affirment l'existence d'une frontière nette, contrastive entre les deux synchronies et citent comme témoins de cette démarcation:

- les diverses réductions en *phonétique* (des hiatus, monophthongaisons des fausses diphtongues, l'amuïssement des consonnes finales), l'extension des nasalisations;
- en *morphologie*: la disparition de la déclinaison; l'analogie dans le domaine des adjectifs épiciques, des noms de personne et de qualité féminins, des adverbies formés sur les adjectifs épiciques; en parallèle, l'analogie des terminaisons verbales sans -e et -s d'origine; la grammaticalisation des pronoms et des déterminants, avec des réorganisations (le développement de l'article type de, le bouleversement dans le système des démonstratifs, l'abandon de certaines formes des «indéfinis» et des numéraux), l'extension des formes prédicatives de régime à l'emploi sujet;
- en matière de *lexique*: la reformulation aussi bien amplifiante que réductrice, l'abandon de certains adverbies, conjonctions, prépositions
- sur le plan de la *syntaxe*: le développement des constituants périphériques (constructions détachées telles les appositions, gérondifs, constructions absolues); le développement des compléments déterminatifs et une tendance à antéposer les quantifiants et à postposer les caractérisants; le repositionnement des pronoms régimes; un comparatif qui commence à se construire majoritairement avec que; l'émergence plus élaborée de

l'expression des causes et des effets aux dépens de l'enchaînement rectiligne et de la décomposition de l'action, caractéristiques pour l'ancien français (un style plus hypotaxique, des phrases plus hiérarchisées; concurrence entre les propositions temporelles d'une part, les propositions participes et les compléments circonstanciels, les phrases introduites par le relatif de l'autre); enfin des modifications dans l'organisation de la négation, dans l'usage des temps, etc.

La quantité de ces modifications autorise à définir le Moyen Français, du moins sur le plan de la linguistique, comme une période qui s'oppose à l'Ancien Français. Mais la frontière est-elle aussi nette?

Pour m'être précédemment intéressée à l'étude linguistique d'une oeuvre imposante du Moyen Age tardif, il m'a paru digne d'intérêt de signaler quelques résultats de cette étude comme témoins de la morphologie nominale et verbale du moyen français et propres à inciter à plus de prudence dans la caractérisation de la synchronie. Il s'agit d'un roman arthurien tardif qui raconte l'histoire d'Ysaÿe, fils de Tristan et Yseut et porte le titre explicite d'*Ysaÿe le Triste*.

Quatre éditions imprimées du XVI^e s. témoignent de l'intérêt porté à l'oeuvre; conformément à la mode de l'époque, elles sont précédées de *proemes* moralisateurs qui reproduisent les motifs et les thèmes de la Grande Rhétorique.¹

Le texte retombe ensuite dans l'oubli, même si le XIX^e siècle voit réapparaître quelques fragments publiés par les savants et une édition incomplète réalisée par John Colin Dunlop dans sa *History of Fiction*.

Il faut très certainement attribuer ce désintéressement à la taille de l'oeuvre: les deux seuls manuscrits de l'oeuvre, le ms 2524 de la Bibliothèque de Darmstadt et le ms 688 de la Bibliothèque de Gotha, contiennent respectivement 373 et 491 feuillets d'une écriture dense et d'une trame serrée, en dépit des multiples miniatures et demandent de gros efforts de compréhension.

L'unique édition moderne de ce texte réalisée par le Professeur André Giacchetti en 1989 aux Presses de l'Université de Rouen utilise comme manuscrit de base le ms de Darmstadt, copié par un ecclésiastique «*sire Amoury de Noyelle, demourant adont a Douay ou moys de mai mil IIII cent et quarante noef.*» Le colophon signale également que l'histoire est celle d'Ysaÿe et de son fils Marc l'Essilié. Cette précision est capitale pour saisir la structure narrative et pourtant elle ne mentionne pas un autre personnage, le nain Tronc qui apparaît quelques pages seulement après la naissance du héros principal et dont les enfances constituent la clef de voûte de tout le récit et justifient les dimensions ambitieuses et les proportions épiques du sujet.

1. Pour une présentation des impressions arthuriennes, cf. articles de Gilles Susong et Gabriel Bianciotto.

Le ms de base est le reflet d'une scripta dialectale très marquée et donne l'exemple d'un conservatisme exceptionnel, même pour le domaine picard.

Le texte reproduit les grands thèmes de la littérature arthurienne et fait référence à *Perlesvaus*, au cycle *Lancelot-Graal*, à *Huon de Bordeaux*, aux *Voeux* et *Restor du Paon* et des personnages interviennent directement dans l'intrigue grâce à leur seule notoriété littéraire.

L'étude linguistique d'*Ysaïe le Triste* a constitué une riche moisson linguistique. Nous évoquerons ici seulement quelques-uns de ses aspects dans la mesure où ils représentent des points de référence pour la morphologie nominale et verbale du moyen français et légitiment une nouvelle réflexion sur la date de la mise en place des caractérisants morpho-syntaxiques de cette époque, que nous avons cités plus haut.

1. Conservation de la déclinaison

1.1. *Le Substantif*

Si l'on part du principe que le trait constant qui sépare l'ancien du moyen français est l'absence de déclinaison, on aura de la peine à considérer *Ysaïe* comme un texte du moyen français: au singulier, le copiste applique avec minutie les règles d'accord de l'ancien français. Il ne s'agit pas seulement de traces, de vestiges de la déclinaison, ni seulement de conservatisme, comme dans beaucoup de textes appartenant à la scripta picarde, puriste et archaïsante,² mais d'un système cohérent et constant, d'un principe d'organisation rigoureuse qui différencie les paradigmes.

Nous avons étudié les substantifs du texte, en prenant soin de les répartir en groupes selon les types de déclinaisons «classiques» de la *koinè* littéraire, soit deux grands groupes de substantifs respectivement à une ou deux bases. Le groupe des substantifs à une base distingue, d'une part, des substantifs sans variantes combinatoires de la base; d'autre part, des substantifs attestés en théorie par des variantes combinatoires de la base; viennent compléter le groupe les substantifs «invariables»³; et enfin, les substantifs du type «père».⁴

L'étude du respect de la déclinaison par groupes de substantifs a abouti aux résultats suivants:

2. Cf. C. Marchello-Nizia (1979), R. Stuip (1985), G. Bianciotto (1985).

3. Nous avons choisi d'appeler "invariable" le groupe désigné traditionnellement comme "indéclinable", cf. Foulet (1932 et 1990), Woledge (1979 et 1986), Zink (1989), etc. En effet, parler d'absence de déclinaison à une période où la détermination est désormais en place et continue à porter les marques de flexion nous semble impropre à définir le fonctionnement des systèmes.

4. Au préalable, toutes les formes "homographes, ainsi que des formes attestant des hésitations en genre ont été écartées.

I groupe				Invariables	Type «père»	2 bases
Sans var.comb.		Avec var.comb.				
	-t/-d	-n,-f,-p,-k	-l			
77,2%	61,3%	45,8%	86%	70,8%	81,1%	56,6%

Soit, pour la totalité du groupe des masculins, un pourcentage de 68,2%. Traduit en termes proportionnels, cela veut dire que seulement un substantif sur quatre ne respecte pas les règles de la déclinaison dans le texte. Deux remarques supplémentaires s'imposent: le tableau illustre les résultats qui notent des formes marquées uniformément, soit l'ensemble des composantes (par ex. déterminant(s) + nom) marqués en fonction qui exige une forme du CSS (i.e. fonction de sujet singulier, d'attribut du sujet singulier, d'apostrophe, également du substantif en apposition). Si l'on y ajoute les cas où au moins un élément du syntagme porte la marque de flexion, ce pourcentage s'élève à 81,2%. Il s'agit de syntagmes du type: *tout ly mondes* 46, *ung josnes enffes* 125, *jonnes enffant* 141, *ly conte* 313, *le niés* 386, *ly prinche* 483, *ly heaume* 517, *ung sien niés* 556, *telz chevalier* 560, *cieulx chevalier* 591, etc. Notre étude nous a permis de relever deux grands types dans ces syntagmes:

- d'une part, ceux, introduits par un article type *le* ou un démonstratif, dotés de marques de flexion, alors que le nom en reste dépourvu, soit un marquage à gauche;
- d'autre part, ceux, introduits par un article type *un*, un numéral, un «indéfini» et qui se caractérisent par un marquage à droite puisque c'est le nom qui porte majoritairement les marques de flexion. Que peuvent traduire ces faits? Nous pensons qu'il s'agit d'une tendance à appréhender le syntagme entier à travers seulement un élément du syntagme en tant que porteur de l'information morpho-syntaxique globale. On peut y voir les signes d'un processus de grammaticalisation où le découpage en syntagmes commence à se manifester aux côtés de la fragmentation linéaire par unités. Il s'agit, en somme, du passage d'une structure peu hiérarchisée à une organisation des dépendances plus étroite, d'un transfert de l'information morpho-syntaxique qui traduit le degré d'intégration du déterminant dans le syntagme nominal et qui, finalement, indique que cette intégration ne se produit pas à la même vitesse pour chaque classe de déterminants. Nous reviendrons sur les aspects de grammaticalisation plus loin.

L'esquisse que nous présentons ici ne nous permet pas de rentrer dans les détails de ces décomptes, nous voulons cependant insister sur les résultats d'observations complémentaires:

- Le picard possède ses spécificités: d'une part, il réduit précocement l'affriquée et enregistre cette réduction très vite dans la graphie; d'autre

part, on assiste souvent à la préservation de la consonne finale dans la graphie. Aussi, notre texte ne présente-t-il presque pas de substantifs, possédant de variantes combinatoires et l'opposition entre CSS et CRS est notée majoritairement: *escus/escu*, *congiés/congié*, *pechiés/pechié*, *piés/pié*, *varlés/varlet*, *jours/jour*, *quiefs/quiefz/chief*, *quief*.

Comme on peut le voir dans le tableau, seul résiste à cette tendance simplificatrice le groupe en liquide où les oppositions dans les paradigmes restent notables: *amiraulx/amiral*; *aniaulx /aniel*; *marissaulx/ marissal*, *seneschaulx/ seneschal*, *castiaux/chastel*; *hosteux /hostel*; *fieulx /fil*.⁵

- L'examen du groupe des invariables permet de noter la présence d'une finale *-ch* à la place de *-s* qui pourrait être étudiée comme un moyen de différencier le paradigme et de renforcer la distinction CSS /CRS: *bras/brach*, *tiers/tierch*, *chaplich* (mêlée), *cordich* (enclos), *logich*, *march* (peut-être pour distinguer le mois de la monnaie). Cette finale n'est pas sans rappeler le morphème dialectal de personne pour la P1 *-ch*, qui apparaît au présent, passé simple, à l'impératif et s'impose comme morphème de tiroir au subjonctif, puisqu'il permet, entre autres, d'éviter l'homophonie entre l'IP1 et l'SP1. La finale est donc à l'intersection d'ensembles, ce qui lui confère un double pouvoir référentiel et incite à l'interpréter en tant que «formant».⁶
- Un processus de renforcement est nettement observable dans le cas du groupe «père» et des substantifs à deux bases. Il s'agit de la dominance de formes «hypercorrectes», renforcées, i.e. des formes doté d'un *-s* de flexion analogique en fonction de CSS.

Ainsi sur les 86% des substantifs marqués dans le cas de *frere*, 72,8% notent des formes «hypercorrectes», type: *ly freres*, *mes freres*, *ly aînés freres*; dans le cas de *maistre* 66,5% notent des formes «hypercorrectes» (*ly maistres*, *mes maistres*, etc.) et 30,9% notent des formes «correctes» (*ly maistre*, *mes maistre*, etc.); dans le cas de *pere* 87,3% notent des «hypercorrects» et 5,4% notent des «corrects».

Dans le cas des substantifs à deux bases, l'on note 96,3% de syntagmes «hypercorrects», type *sez compains*, *Sire Compains*; et dans le cas de *preudhomme*, 86,2% du type *li preudons*. Dans ce même groupe, on note une propension à réduire le nombre des bases et l'on trouve, en fonction de sujet, *ly garchons* 25, *ly contez* 170, *mes nepveux* 563, soit des réfections sur la base B2.

5. Une ébauche de fusion s'observe cependant dans le cas de *espieux* en face de *espieu*.

6. Cf. M. Molho (1986 : 41-51).

Tous ces faits permettent d'affirmer la régularisation de la marque de flexion et d'insister sur une modification de fond: en parallèle du mouvement de renforcement du système casuel se produit une simplification du nombre des types de déclinaison de sorte que tous les paradigmes masculins tendent à s'aligner finalement sur le type *murs*.

Cependant, comme l'a déjà signalé L.Schøsler, la flexion casuelle n'était qu'un des nombreux facteurs qui assuraient l'identification actantielle de la phrase. Les phrases où elle garantissait à elle seule l'identification des fonctions étaient rarissimes puisque l'ordre des mots, le contexte, l'existence des verbes monovalents, les restrictions lexicales opéraient toujours conjointement pour fixer la compréhension de l'énoncé. Alors pourquoi l'avoir maintenue? Et comment expliquer les cas d'absence de flexion? C'est ici le sujet d'une vaste recherche, mais les témoignages d'*Ysaye* sont frappants! Faute de place, nous nous contenterons d'évoquer les relations avec des facteurs pragmatiques et textuels, les influences de la structure informationnelle, des dépendances entre l'absence de marquage et la thématization de l'énoncé.

1.2. *Les déterminants*

Le maintien de la déclinaison dans le cas des déterminants suit le même rythme. Voici quelques chiffres en plus:

Le maintien de la déclinaison dans le cas de l'article *le* se chiffre dans *Ysaye* à 70,2%.⁷ A ceci, il faut rajouter 5,5% de syntagmes singuliers, combinant les deux cas. Ce pourcentage correspond à 162 syntagmes marqués partiellement, dont 105 à gauche et 57 à droite.

Pour l'article type *un*, le décompte permet d'annoncer 75,6% de syntagmes qui respectent les règles de la déclinaison⁸. 30 syntagmes seulement sur la totalité du texte combinent les deux cas dans les mêmes fonctions, dont 6 sont marqués à gauche et 24 à droite.

L'étude des démonstratifs livre 1408 occurrences de la série (*i*) *cil*, 387 de la série (*i*)*cist* et 2667 pour la série *ce*. Le paradigme de *cil* conserve ses emplois de déterminant et la majorité des formes en fonction qui exige un CSS se caractérise par l'adjonction d'une marque de flexion «hypercorrectionnelle»: le mouvement de renforcement signalé pour les autres classes se poursuit donc également dans le cadre des démonstratifs. 87,6% des syntagmes étudiés respectent les règles de la déclinaison; soit, en chiffres bruts, sur un total de 105 syntagmes dans le texte,

7. Soit 2109 syntagmes en fonction qui requiert la forme de CSS sur un total de 3002 formes dans le texte.

8. Calculé sur un total de 250 syntagmes, dont 189 restent uniformément marqués dans les fonctions qui exigent le CSS.

92 sont uniformément marqués en fonction de CSS et 12 sont marqués le plus à gauche.

Nous reviendrons plus loin sur les démonstratifs.

1.3. *Le cas des Noms Propres (Npr)*

Tous les manuels de morphologie historique sont unanimes: les Npr «ne sont jamais parfaitement intégrés au système flexionnel». Pourquoi renonçait-on à les décliner, alors qu'on continuait à décliner les Nc? Nous pensons que la raison principale réside dans la spécificité du Npr: en tant que désignateur rigide, il constitue une procédure d'étiquetage univoque, fonctionne en rappel dans les chaînes de référence et participe essentiellement aux opérations de thématization. Ceci confirmerait notre hypothèse de la répartition des marques de flexion avancée pour les Nc. Le Npr délimite la mise en relief et la division en sous-thèmes; il contribue véritablement à la structuration textuelle. Dans ce sens son marquage obéit essentiellement à des fins pragmatiques et stylistiques.

Quelle est la situation dans *Ysaïe*? Des phrases qui témoignent d'une grande discipline casuelle comme:

469 *Et quant il oÿ che que Pharaons estoit prins, sy le rendy a Henry et Henris le fist monter en le selle son cheval*

sont légion dans le roman.

Le tableau suivant permet de résumer:

I groupe			
Sans var.comb.	Avec var.comb.		
	-dentale	-vélaire	-liquide
58,8%	72,4%	22,9%	67,5%

Soit, en moyenne 55,3%.

On voit bien que le groupe possédant une base en vélaire se distingue nettement des autres. Il est basé sur les décomptes des deux (sur les trois) personnages principaux - Marc et Tronc. La notoriété du personnage rendait-elle la marque encore moins nécessaire? Nous pensons que c'est ce qui pourrait expliquer l'absence de flexion également dans le cas du personnage principal - Ysaïe, autrement on aurait du mal à expliquer pourquoi les formes marquées 1 *Isaïes*, 1 *Ysaïes*, 1 *Ysaïes*, 1 *Ysaïez*, 1 *Yzaïes* sont si rares parmi les 2 *Isaïe*, 28 *Isaïe*, 16 *Ysaïe*, 1544 *Ysaïe*, 4 *Yzaïe*, 2 *Yzaïe*. Mis à part les résultats sur les bases en vélaire, on obtient pour la totalité des Npr masculins dans le roman 66,7% de Npr respectant les normes de la déclinaison, soit un écart infime avec le pourcentage obtenu pour les Npr!

Finalement, quel que soit le pourcentage moyen, il est évident que les Npr respectent les tendances relevées pour les Nc dans le roman. Cela contribue à mettre en valeur la cohérence, la rigueur, la clarté du texte.

Ici aussi, les formes non-marquées sont corrélées à une reprise du Npr, à l'instanciation d'un référent en amont, comme on peut le voir dans l'exemple suivant:

212 *Quant le chevalier l'oÿ, en l'eure lascia le cache et en vient a l'estacque ou ly escus pendoit que Orians disoit estre son pere, et lors le jette a son col, et au passer prent une lanche. Et Oriant se tret ensus et puis lui vint contre, au ferir des espourons, et ly chevaliers revint contre lui, bruïant que tempeste.*

Les mêmes valeurs sont donc opérationnelles dans le cas des Nc et des Npr.

2. Processus de grammaticalisation

Nous avons évoqué plus haut, dans le cadre des syntagmes «mixtes», non-uniformes quant à l'adoption de la marque de flexion, la question de la hiérarchisation syntaxique des constituants du groupe nominal. Cette hiérarchisation suit un mouvement qui conduit à la séparation de plus en plus nette entre les emplois pronominaux et les emplois de déterminants. Nous pensons que le résultat est loin d'être atteint en Moyen Français. Témoins les phénomènes suivants:

2.1. Au XIII^e siècle, il est difficile de décider s'il s'agit de pronoms ou de déterminant dans le cas de:

*Mon nom, dolce dame, vous di, et si vous ai dit le mon pere, mais oncques ne sai le ma mere. (Perceval, XIII^e).*⁹

... ansis sera tes livres celez et poi avenra que nus en face bonté. Et tu l'emportera quant je m'en irai avec celui qui me vendra querre: si sera le Joseph et le Bron ou le tuen, quant tu avras ta poine achevee, et tu seras tiels que tu doies estre en lor compoignie. (Merlin, XIII^e)

La même non-distinction est observable dans Ysaÿe:

7 Ha! Sire, fait la dame, pour Dieu, qu'il n'ait ja /tel non, mais donnés li ung aultre qui ensieuche le son pere et le mien.

2.2. La progression déterminant + déterminé est généralisée dans Ysaÿe dans le tour appelé «complément déterminatif absolu» ou «cas régime absolu».¹⁰ Il est

9. Nous empruntons cet exemple à B. Combettes (2001: 121).

10. Sauf dans les formules figées *Dieu aïe* et *Dieu merci*.

extrêmement productif: *la maison Sarban 19, le couronne Behort leur cousin, le cambre Ysaïe 52, le tamps le roy Arthus, le lit son maistre 69, frere mon pere 78, la fille le roy de Norgalle 81, li fieulx ung moult bon chevalier 85*, etc. Le tour prépositionnel est minoritaire. Nos calculs permettent d'affirmer qu'une construction sur trois apparaît dotée de la préposition.

2.3. Les cas de cumul illustrent également une étape dans le processus de hiérarchisation des composantes.

2.3.1. Ainsi, toute la période de l'ancien et du moyen français connaît comme construction dominante Nom + même (respectivement pronom à la forme non-prédicative + même) et les exemples de la construction analytique SN + pron.pers. + même sont extrêmement rares:¹¹

Les bourgeois mesmes de Romme, a la relation de leurs femmes, le veoient tres voluntiers en leurs maisons (Les Cent Nouvelles nouvelles, XV).

Mais quant il donra ce qu'il meismes conquist... (Chronique de Morée, XIV)

Ysaïe n'échappe pas à cet usage:

127 *Laiens se desarma Ysaïe et l'enfant meismes lui osta ung esperon, ...*

308 *Ly rois meismes en fu esmaris ...*

2.3.2. Le passage des formes synthétiques «longues» des déterminants démonstratifs aux formes analytiques, discontinues, accompagnées d'un suffixe supplémentaire en -ci, -la constitue un autre aspect de grammaticalisation. C. Marchello-Nizia a brillamment expliqué leur évolution. Le témoignage d'Ysaïe permettrait de retarder la chronologie proposée.¹²

Ainsi, sur un total de 375 occurrences de déterminant démonstratif (masculin et féminin) du type *cil*, et de 378 occurrences du type *cist*, on ne relève que 4 exemples de collocation pour la totalité du texte:

524 *... et par vous est cieulx meschief chy avenu, car vous cuidiés que ce fuissent Sarrasin, et au parler l'eussiés sceut.*

361 *... En disant: «Dame, vos amis*

En cest propore lieu cy a mis...

361 *... Cent mille fois t'en reng merchy*

Dont m'as fait de cet amer cy.

421 *A Alior a dit: «Vous poés bien saler*

Cest oisiel la pour my, et aultre part aller...

11. Le corpus de BMF offre quatre exemples du type pronom sujet + [...] + pron.prédicatif + même du type: *Il se trompa lui-mesmes. (Cent Nouvelles nouvelles)*. On ajoutera un exemple emprunté à C. Marchello-Nizia (1995: 107): *Et vous meismes, pour tant que vous aviés humanité, vous portai ge sus le pignon du temple (Les Livres du Roy Modus et de la Poyne Ratio, II, p.63)*.

12. Cf. C. Marchello-Nizia (1995: 175).

3. Conclusion

S'agit-il d'un cas extrême? Seule la comparaison avec d'autres textes pourrait le prouver. Mais la question des critères de choix des textes pour l'étude comparative est épineuse. Elle sous-entend la maîtrise de plusieurs paramètres: même aire dialectale, même période, même tradition manuscrite, même qualité littéraire, même multiplication des références littéraires, des sources et des emprunts, bref, trop de paramètres que nous n'avons pas pu, dans les recherches menées jusqu'à présent, contrôler suffisamment.

Une autre observation est non moins importante: les chiffres que nous livrons ici sont le fruit d'une étude d'*Ysaÿe le Triste*, basée sur la concordance du texte.¹³ Il ne persiste donc aucun doute sur la fiabilité et l'exhaustivité de ces résultats. En l'absence de concordances sur les textes - témoins choisis, la comparaison ne peut s'effectuer que manuellement, sur les tranches délimitées, avec tous les risques de subjectivité dus à la délimitation et à l'imperfection de la lecture cursive.

Tout en tenant compte de ces remarques, voici quelques observations et exemples susceptibles d'illustrer les points évoqués plus haut dans des textes contemporains à *Ysaÿe*:

- Le texte d'*Hugues Capet* (XIV^e s.)¹⁴ respecte les règles de la déclinaison et on peut noter les mêmes phénomènes de renforcement que ceux, décrits pour *Ysaÿe*: *ly preudons* 156, 5574 *gentilz homs* 14, *ly ons* 229, *ly hons* 2903, *frerez* 93 sont des graphies majoritaires qui notent l'adjonction d'une marque de flexion (-s/-z) analogique. *Pere*, *frere*, *preudomme* sont des graphies réservées à la forme du CR. La déclinaison des masculins à deux bases fonctionne de façon pertinente, avec les mêmes tendances que celles relevées dans *Ysaÿe*, *contez/s* apparaît pour noter le CSS aux côtés de *quens*. Le féminin en fonction qui requiert une forme de CSS est souvent précédé de *ly*: *ly vraie cronicque* 48, *ly noise* 3957, *ly vois* 3957, *ly istore* 4767. L'emphase pourrait rendre compte de certains de ces emplois. Un bref aperçu des laisses I à VI permet de relever 67 SN (Nc et Npr confondus) en fonction qui requiert la forme de CSS, dont 47 marqués uniformément, 5 dépourvus de marques de flexion (*roy* 78, *Huon* 36, 104, 126, *grant deduit* 144) et 16 syntagmes marqués majoritairement sur l'élément le plus à gauche (*ly sien pere* 14, *ly chevallier nouris* 56, *ly noblez chevalier* 60, *Hon Capez* 64, *ly sien cors* 71, *mon pere* 104, *ly sanc*

13. Tous mes remerciements pour ce travail écrasant et cependant si gratifiant vont à Monsieur G. Gonfroy et Monsieur P. Chatard de l'équipe TELMOO de Limoges. Sans leur aide, leurs conseils et suggestions, leurs encouragements, je n'aurais jamais pu affronter les obstacles et mener à bien l'étude d'*Ysaÿe le Triste*.

14. La datation proposée dans l'édition de Noëlle Laborderie (C.F.M.A. 122) donne 1358 au plus tôt.

146, *ly regart* 178, *cez ventre* 186, *ly chevalier* 186, 198), soit un rapport de 69,1%: 7,4%: 23,5%. Avec toutes les réserves et précautions dues au faible échantillonnage, la ressemblance avec *Ysaïe* est frappante!

L'éditrice n'évoque pas la présence de syntagmes «mixtes» dans son étude linguistique du texte, mais une de ses remarques est très révélatrice: «*conte(z)* est plus souvent CS que CR [...], c'est l'article *ly* face à *le* qui fait la distinction en général».

- Les traces de la déclinaison persistent dans les textes du XVe siècle. L'étude sur *Le Roman de messire Charles de Hongrie*, (extrême fin du XVe) note des survivances, majoritairement dans l'apostrophe, probablement pour traduire l'insistance: *faulx mauvais mescreans* 2v, *traistre desloyaux* 185v; l'opposition singulier / pluriel semble se traduire par *Sire/Seigneurs*. Sans être exclusifs les *tours* *La Dieu mercy* 63v, *la mercy Dieu* 65, *au plaisir Dieu* 187, *l'amie monseigneur Boussigault* 55v, *la cour le roi Lamer* 179 v sont encore attestés. Le système des démonstratifs connaît encore iceluy roy 1, icelle dame 4v, *en celuy estat* 5v, *icelle ville* 8, *icelle fille* 9v *en ycelui estat* 19v, *au bout de celui temps* 73v, etc.

L'état des lieux est sensiblement le même pour *l'Evangile des Quenouilles*, *l'Histoire des Seigneurs de Gavre*, *Le Livre des Amours du Chastellain de Coucy et de la Dame de Fayel en prose*, (1465-67), et *Le Roman de Jean d'Avennes*, (1460-1467). Ces textes distinguent encore *filz/fil*, *sire/seigneur*, *amours/amour*; les marques de flexion apparaissent essentiellement en fonction d'attribut: *Quant le seigneur de Fayel se fu partys du chastel* (*Le Roman du Chastellain...* IV, 55), *je suys venus jusque au morir* (IV, 55), ... *de ce ne serez escondys* (VI, 3). Le Chapitre I de *Jean d'Avennes*¹⁵ livre à lui seul les démonstratifs «longs» suivants: *icelle* 25, *icellui conte* 26, *icellui* 30, *icelle* 31, *d'icellui* 38, *iceulx parlans* 41.

Cependant, ces derniers textes se caractérisent par une syntaxe plus hypotactique que celle d'*Ysaïe*. L'abondance des propositions de type participial est frappante dans *Jean d'Avennes*,¹⁶ alors qu'*Ysaïe* n'en possède pas. Le Livre I

15. D. Queruel (éd) (1997), *L'Histoire des tres vaillans princez Monseigneur Jean d'Avennes*, Presses Universitaires de Septentrion. La source de ce roman de chevalerie du XVe siècle diffère sensiblement des sources du nôtre : il s'agit du *Dit du Prunier, poème courtois du XIe*. Le roman est également proche de la chronique; il emprunte ses péripéties à l'actualité du XVe.

16. *Advint dont ung jour qui passa entre les aultres en temps d'iver que, lorsque la dame et le chevalier eurent souppé, iceulx parlans de plusieurs choses, la bonne dame demanda au chevalier s'il avoit nulz enfans ...* (I, 39-42). *Oïe celle reponse le chavalier commanda a uns sien escuyer qu'il le alast querir tant qu'il le trovast* (II,9-10). *Laquelle achevee, Jehan voiant que partir le falloit ...* (II,18-20) *Le chevalier descendu, il, acompaignié de son inhonorable filz, alla devers la dame et la salua.* (III, 7-9) *La dame doncquez, ja aiant longuement remoustré au jeune filz qu'il faisoit mal de s'ivir les villains, icelle de rechief pour mieux desraciner son cuer des pencemens improfitablez qu'il avoit ...* (IV, 1-4). *Les lettres leuez et monseigneur Gautiers considerant la maladie de son fil, il lui demanda ...* (XVIII, 11-13) *Il se saigna et soy confiant a Dieu, de hault corage, feri sy durement le serpent qu'il le transperça...* (XIX, 16-18).

des *Chroniques* de Froissart offre 41,6% de formes en *-ant* apposées sur l'ensemble des formes en *-ant*. *Ysaïe* offre seulement trois cas. Y aurait-il une emprise de la matière littéraire sur la langue? une dépendance entre la matière de Bretagne et le conservatisme de la langue? L'état actuel de nos recherches ne nous permet pas de répondre avec certitude à cette question.

Pour terminer, nous tenons à ajouter, que dans les études linguistiques, on a tendance vouloir délimiter de façon rigoureuse les étapes et de parler en termes d'aboutissement. C'est peut-être aller trop vite dans la description en négligeant des facteurs extra-linguistiques, en s'astreignant à des classifications trop rigides là où la continuité semble plus importante.

A la lumière des faits que nous venons de présenter, le moyen français ne semble pas trancher de façon aussi abrupte comme on l'a souvent prétendu sur l'ancien français.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BIANCIOOTTO, Gabriel (1985): «L'effacement des traits dialectaux dans une tradition manuscrite: le cas limite des copies d' Isaïe le Triste», in: A. Dees (éd), *Actes du IVe Colloque International sur le Moyen Français*, Amsterdam: Rodopi.
- BIANCIOOTTO, Gabriel (1996): «Ensi firent li ancessor», in: *Mélanges offerts à M.-R.Jung*, Turin, 623-639.
- COMBETTES, Bernard (2001): «L'émergence d'une catégorie morphosyntaxique: les déterminants du noms en français», *Linx* 45, pp. 117-126.
- DUNLOP, John Colin (1888): *History of Fiction*, London, 2 vol.
- FOULET, Lucien (1932): «Les noms féminins et la déclinaison en ancien français», in: L. E. Kastner (éd), *A Miscellany of Studies in Romance Languages and Literatures*, Cambridge, pp. 264-274.
- FOULET, Lucien (1990): *Petite Syntaxe de l'ancien français*, 3e éd., Paris: Champion.
- FROISSART, Jean (1974): *Chroniques*, Premier Livre, éd. G. T. Diller, Genève: Droz, TLF 194.
- Hugues Capet* (1997): éd. N. Laborderie, Paris: Champion, C.F.M.A. 122.
- JAKEMES (1997): *Le Roman du Châtelain de Coucy et de la Dame de Fayel*, éd. A. Petit et F. Suard, Trésors littéraires médiévaux du Nord de la France.
- L'Evangiles des Quenouilles* (1985): éd. M. Jeay, Vrin, Presses de l'Université de Montréal.
- Le Roman de Messire Charles de Hongrie: texte en prose de la fin du XVe* (1992): éd. Marie-Luce Chênerie, Toulouse: Presses Universitaires du Mirail.

- L'histoire des tres vaillans princez Monseigneur Jean d'Avennes* (1997): éd. D. Queruel, Presses Universitaires du Septentrion.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane (1979): *Histoire de la langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris: Bordas.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane (1995): *L'évolution du français*, Paris: Armand Colin.
- MOLHO, Maurice (1969): *Linguistiques et Langages*, Bordeaux: Ducros.
- MOLHO, Maurice (1986): «Grammaire analogique, grammaire du signifiant», *Langages*, n° 82.
- NEUMANN, Sven Goesta (1959): *Recherches sur le français des XV^e et XVI^e siècles et sur sa codification par les théoriciens de l'époque*, Copenhague: Munskgaard.
- REENEN, Peter van; SCHOSLER, Lene (1997): «La déclinaison en ancien et moyen français. Deux tendances contraires», in B. Combettes et S. Monsonégo(éds), *Le Moyen Français. Philologie et Linguistique. Actes du VIII^e Colloque international sur le Moyen Français*, Paris, Didier Erudition, pp. 595-612.
- ROBERT DE BORON (2000): *Merlin*, éd. A. Micha, Genève: Droz, TLF 281.
- STUIP, René (1985): «L'histoire des Seigneurs de Gavre», *Le Moyen Français*, 8-9.
- SUSONG, Gilles (1994): «Les impressions arthuriennes françaises (1488-1591) et la Grande Rhétorique», *Le Moyen Français*, 34, Montréal: Cérès, 189-191.
- WOLEDGE, Brian (1979): *La syntaxe des substantifs chez Chrétien de Troyes*, Genève: Droz.
- WOLEDGE, Brian (1986): *Commentaire sur Yvain*, Genève: Droz.
- Ysaïe le Triste* (1989): éd. A. Giacchetti, Publications de l'Université de Rouen, n° 142.
- ZINK, Gaston (1989): *Morphologie du français médiéval*, Paris: PUF.